ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 22

Texte de la question

RÉFORME DES UNIVERSITÉS

M. le président. La parole est à M. René Couanau, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. René Couanau. Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, à votre initiative, nous avons voté en juillet ce que vous appelez le " socle " de la réforme de nos universités, c'est-à-dire leur autonomie.

Des universités maîtrisant davantage leur gestion et leurs orientations, plus ouvertes sur l'extérieur, dotées des moyens d'assurer leur propre développement : ces mesures très attendues constituent une étape déterminante.

M. Jean Glavany. Quels moyens ?

M. René Couanau. Il dépend maintenant des responsables universitaires eux-mêmes, ainsi que de l'accompagnement financier annoncé par l'État, que le pas soit aussi rapidement franchi dans les faits.

À l'approche de la rentrée universitaire, nous savons que sur 1,5 million d'étudiants, un tiers seulement s'engagent dans des études longues qu'ils ont expressément choisies et en toute connaissance de cause - les deux tiers restants s'orientant en quelque sorte par défaut. Nous savons aussi que si rien ne change rapidement, près de 100 000 d'entre eux quitteront l'université sans diplôme à la fin de l'année universitaire.

C'est un immense gâchis et, à mes yeux, une considérable injustice. Madame la ministre, personne ici ne saurait considérer qu'il y a trop d'étudiants en France. Mais la plupart d'entre nous pensent qu'il n'y en a pas assez qui réussissent. Pouvez-vous nous indiquer les étapes que vous allez fixer à votre action pour éviter aux étudiants de s'engager dans des impasses et leur donner davantage de chances de succès et d'entrée dans la vie active ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Valérie Pecresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.* Monsieur le député, votre diagnostic est tout à fait exact : il y a encore beaucoup trop de jeunes qui échouent à l'université. La réussite des étudiants étant l'une des priorités de ce gouvernement, nous avons fait adopter en urgence, dès l'été, une loi sur l'autonomie des universités.

M. François Brottes. Qui n'y répond pas du tout !

Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cela faisait quinze ans que la communauté universitaire attendait cette loi ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Elle permettra à toutes les universités de recruter rapidement les meilleurs professeurs français et étrangers, d'adapter les formations proposées aux besoins des étudiants, de nouer de nouveaux partenariats avec l'univers professionnel. C'est le socle d'une réforme beaucoup plus vaste de l'enseignement supérieur.

Pour la réussite des étudiants, il faut aussi des moyens financiers *(" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine)*, et ces moyens existent, mesdames et messieurs les députés ! 1,8 milliard d'euros supplémentaires vont être accordés cette année au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)*, ce qui représente un effort inédit de 8 % d'augmentation de la part d'un gouvernement qui a compris que la connaissance était le seul moteur d'une croissance durable, le seul moteur de l'ascenseur social pour les jeunes générations. L'État consacrera ainsi 405 euros supplémentaires de crédits par an à chaque étudiant. Ces crédits seront d'abord consacrés à rendre les universités plus accueillantes, avec

des bâtiments dignes de ce nom - en un mot, à en faire des universités du xxie siècle. *(" Très bien ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
Un député du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Chiche !
Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ils serviront, ensuite, à développer le tutorat afin d'accompagner les étudiants qui décrochent. *(" Bravo ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Ils serviront encore à réformer complètement notre système d'aide sociale. Un étudiant qui ne peut connaître à l'avance le montant des aides sociales qu'il va percevoir aura tendance à autolimiter ses ambitions, parfois à ne pas oser se tourner vers l'université. Telle n'est pas notre conception de l'égalité des chances. *(" Très bien ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Enfin, ces crédits serviront à mettre sur pied le grand chantier de 2008, celui de la réussite en licence, ce qui implique une orientation active, consistant à aller chercher les lycéens dès la première et la terminale pour les conduire vers les filières de réussite, les accompagner dans leur première année d'université, assurer davantage d'enseignements en licence et préparer, enfin, l'insertion professionnelle qui va devenir la troisième mission de l'université. Il était temps ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Nouveau Centre.)*

Données clés

Auteur : M. René Couanau
Circonscription : Ille-et-Vilaine (7e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 22
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 octobre 2007
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 octobre 2007